

Une ONG proteste contre la condamnation d'une TV à une forte amende

L'Organisation pour les médias en Europe du sud-est (SEEMO) a vivement protesté mercredi contre la condamnation d'une chaîne de télévision albanaise à une forte amende par un tribunal de Tirana après qu'elle eut épinglé un ministre pour harcèlement sexuel.

"SEEMO condamne fermement le verdict qui condamne la chaîne de télévision à une amende exorbitante", a précisé l'ONG dans un communiqué.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Ylli Pango, avait été limogé en 2009 pour harcèlement sexuel et moral quelques minutes après la diffusion d'images sur la chaîne de télévision Top Channel montrant son comportement envers des jeunes femmes à la recherche d'un travail.

Top Channel avaient diffusé des images filmées en caméra cachée sur lesquelles on voyait M. Pango en train de harceler sexuellement des jeunes filles à la recherche d'un travail. Le ministre proposait aux jeunes filles de les accompagner chez lui.

Le 18 juin, Top Channel a été condamné par un tribunal de Tirana à une amende de 400.000 euros à la suite d'une plainte déposée par M. Pango arguant que les images diffusées avaient été obtenues de manière illégale.

"La chaîne de télévision n'aurait pas du être jugée", a estimé SEEMO.

"Il s'agissait d'un sujet d'intérêt public et nous appelons le tribunal à annuler son verdict. Les médias fonctionnant dans l'intérêt de l'opinion publique sont un important pilier de toute société démocratique", a-t-on ajouté de même source.

Professeur en psychologie, Ylli Pango, député du Parti démocratique (PD, au pouvoir), avait occupé son poste de ministre de mars 2007 à mars 2009.